

UNE SEULE FABRIQUE D'ÉGLISE POUR OUFFET, WARZÉE ET ELLEMELLE



LE GOUVERNEMENT WALLON VIENT DE VALIDER LA FUSION DES TROIS FABRIQUES D'ÉGLISE DE L'ENTITÉ D'OUFFET. CETTE RÉFORME, SOUTENUE PAR LA COMMUNE, PERMETTRA DE SIMPLIFIER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE TOUT EN GARANTISSANT LA CONTINUITÉ DE LA GESTION DES ÉGLISES DES TROIS VILLAGES.

Le Gouvernement wallon a officiellement approuvé la création d'une fabrique d'église unique pour l'ensemble de l'entité d'Ouffet. Cette décision concrétise un projet mené en concertation avec les fabriques d'église concernées, l'Évêché de Liège et la Commune. Les fabriques d'église de Saint-Médard à Ouffet, Saint-Martin à Warzée et Sainte-Anne à Ellemelle sont désormais réunies au sein d'une même structure.

Concrètement, la fabrique d'église Saint-Médard devient la fabrique de référence. Les églises de Warzée et d'Ellemelle conservent leur vocation et continueront à accueillir les célébrations. En revanche, leur gestion administrative, financière et patrimoniale sera désormais assurée par une seule fabrique d'église.

L'objectif est de simplifier le fonctionnement de ces institutions et d'alléger les démarches administratives. Le conseil communal d'Ouffet avait d'ailleurs remis un avis favorable unanime à ce projet en mars 2025, estimant qu'il permettrait une importante simplification de gestion, tant sur le plan administratif que financier.

« Cette fusion est avant tout une mesure de bon sens. Elle permet d'adapter le fonctionnement administratif des fabriques d'église aux réalités d'aujourd'hui, sans rien changer à l'identité de chacun de nos villages. Les églises de Warzée et d'Ellemelle gardent pleinement leur place dans la vie locale, mais leur gestion sera désormais simplifiée », souligne Caroline Cassart, bourgmestre d'Ouffet.

La nouvelle entité portera le nom de « Fabrique d'église Ouffet-Warzée-Ellemelle » et aura son siège au presbytère d'Ouffet. Un conseil de fabrique unique assurera désormais la gestion de l'ensemble.

« Je me réjouis de l'aboutissement de ce dossier, qui est le fruit d'un travail mené avec les fabriques d'église, l'Évêché et les autorités wallonnes. Cette nouvelle organisation permettra de simplifier le fonctionnement quotidien tout en assurant une gestion cohérente pour l'ensemble de l'entité. Je tiens également à remercier toutes celles et ceux qui se sont investis, parfois durant de nombreuses années, au sein des différentes fabriques d'église. Leur engagement au service de nos églises et de notre patrimoine mérite d'être salué », conclut Caroline Cassart.

Plus d'informations : Caroline Cassart 0486/07.75.26